

---

Adresse du vérificateur-général des assignats qui annonce que huit millions de livres en assignats seront brulés et donne l'estimation générale de tous les assignats déjà brûlés, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du vérificateur-général des assignats qui annonce que huit millions de livres en assignats seront brulés et donne l'estimation générale de tous les assignats déjà brûlés, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 326;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29288\\_t1\\_0326\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29288_t1_0326_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

## 27

**Jacques Durieu Madron, ancien militaire, demeurant à Saverdun, renonce, en faveur de la République, à la pension militaire qui lui avoit été accordée (1).**

Le pétitionnaire expose qu'il a acquis, par 20 années de service, une pension de 2 000 liv.; il n'a que 47 ans. Je puis encore travailler, dit-il; j'offre de ne jouir de ma pension que lorsque je serai hors d'état de travailler; jusque là, Citoyens représentans, je puis occuper un des emplois de la République, ma pétition a pour but de l'obtenir (2).

**La Convention en décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin, et le renvoi au comité de liquidation.**

## 28

**Le vérificateur-général des assignats annonce à la Convention qu'aujourd'hui il fera brûlé la somme de huit millions de liv. en assignats provenant de la vente des domaines nationaux et recettes extraordinaires, et pareille somme en assignats démonétisés, provenant des échanges; ce qui porte le total des assignats déjà brûlés à 1 981 353 817 liv. (3).**

## 29

**La commune de Paris annonce que le total des détenus, soit comme prévenus de crimes ou de délits, soit comme suspects, se porte à 7 063 (4).**

[Commune de Paris. Etat des détenus au 17 germ. II] (5).

| Noms des prisons                            | Nombre des détenus |
|---|--------------------|
| Conciergerie .....                          | 226                |
| Hospice du ci-dev <sup>t</sup> Evêché ..... | 128                |
| Grande Force .....                          | 719                |
| Petite Force .....                          | 309                |
| Irlandais, rue du Cheval-Vert .....         | 9                  |
| Sainte-Pélagie .....                        | 265                |
| Madelonnettes .....                         | 287                |
| Abbaye .....                                | 115                |
| Collège du Plessis .....                    | 242                |
| Bicêtre .....                               | 843                |
| A la Salpêtrière .....                      | 494                |
| Chambres d'arrêt, à la Mairie .....         | 126                |

(1) P.V., XXXV, 83.

(2) M.U., XXXVIII, 331.

(3) P.V., XXXV, 83. J. Sablier, n° 1246; M.U., XXXVIII, 317; C. Eg., n° 599, p. 66.

(4) P.V., XXXV, 83.

(5) C 298, pl. 1040, p. 10. Signé : QUENEL, LELIÉVRE, RÉMY.

|  |       |
|--|-------|
| Fermes .....                                     | 32    |
| Luxembourg .....                                 | 613   |
| Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..         | 470   |
| Brunet, rue de Buffon .....                      | 49    |
| Les Picpus, fbg St-Antoine .....                 | 184   |
| Réfectoire de l'Abbaye .....                     | 105   |
| Les Anglaises, rue St-Victor .....               | 132   |
| Les Anglaises, rue de Loursine .....             | 119   |
| Caserne, rue du Cheval-Vert .....                | 97    |
| Les Carmes, rue de Vaugirard .....               | 344   |
| Les Anglaises, fbg St-Antoine .....              | 73    |
| Coignard, à Picpus, n° 6 .....                   | 15    |
| Ecossais, rue des Fossés-St-Victor .....         | 98    |
| St-Lazare, fbg St-Lazare .....                   | 639   |
| Maison Mahay, rue du Chemin-Vert ....            | 87    |
| La chapelle, rue de la Folie-Renaud ....         | 48    |
| Belhomme, rue Charonne, n° 70 .....              | 96    |
| Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire ..... | 99    |
| Total  | 7 063 |

## 30

**Legendre, député de Paris, demande que le comité de sûreté générale soit tenu de faire un rapport, dans trois jours, sur la dénonciation faite contre lui (1).**

LEGENDRE. Les municipalités de Beuzeville et de Bréauté avaient pour compagnon d'armes ce Musquinet de la Pagne qui a subi, il y a quelques jours, la peine due à ses forfaits. Cet homme, à l'époque de notre arrêté pour l'élargissement provisoire de ces seize détenus, envoya au club des Cordeliers, lorsque Hébert et ses complices en étaient les meneurs, une dénonciation contre moi et mes collègues, par laquelle il nous accusait d'avoir mis en liberté seize royalistes, et moi en particulier de vouloir un roi. Je demande que le comité de sûreté générale, auquel cette dénonciation a été renvoyée, fasse un rapport pour prouver mon innocence, ou appeler sur ma tête, si je suis coupable, toute la vengeance des lois (2).

**Un membre [MERLIN (de Thionville)] observe que le dénonciateur a été puni; en conséquence il invoque l'ordre du jour (3).**

MERLIN (de Thionville). Si Legendre avait besoin d'un rapport, le comité de sûreté générale serait coupable; car il saurait que Legendre est royaliste, et il ne l'aurait pas envoyé au tribunal révolutionnaire. Le comité n'a point fait de rapport; le dénonciateur a été puni comme royaliste; Legendre n'est donc pas coupable. Je demande l'ordre du jour sur sa demande; que l'amour-propre et l'intérêt individuel ne se mettent pas à la place de la chose publique (4).

LEGENDRE combat cette proposition. MERLIN insiste pour elle.

(1) P.V., XXXV, 84. Voir ci-après, n° 38.

(2) Mon., XX, 173.

(3) P.V., XXXV, 84.

(4) Mon., XX, 173.